

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.10.2014			DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission des finances		Lié à :(obligatoire) ad 17.022
Titre : Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 11,9 millions de francs le renouvellement et l'acquisition de véhicules et de machines pour les besoins de l'administration cantonale		
Contenu : Article premier Un crédit d'engagement (crédit-cadre) de <u>5'984'000</u> francs est accordé au Conseil d'État pour le renouvellement et l'acquisition de véhicules automobiles et de machines nécessaires au fonctionnement de l'administration cantonale. <i>(En cas d'acceptation de la modification à l'article premier, le titre du décret doit également être modifié dans le même sens.)</i>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Damien Humbert-Droz, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :